



La Page de Barzun

Le bulletin d'informations de votre commune

DECEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

Barzunaises, Barzunais,

L'année 2020 est derrière nous, elle aura été profondément marquée par la crise sanitaire qui est toujours présente à l'heure d'écrire ces lignes.

Nous aurons été privés de quelques événements, notamment le repas des aînés 2020. La fête de la Saint Vincent, avec son traditionnel repas du village n'aura pas lieu, la salle polyvalente n'accueille plus les matchs et les entraînements sont suspendus, le trinquet est fermé, les associations dont l'objectif reste l'animation sont en sommeil.

Cette crise fait désormais partie de notre quotidien et nous devons apprendre à vivre avec elle en attendant des jours meilleurs. Protéger, se protéger, s'adapter tout en modifiant nos comportements et nos habitudes, le port du masque étant désormais généralisé, les gestes barrières compris et appliqués ainsi que les consignes confinement et couvre-feu, autant d'attitudes responsables et citoyennes qui, souhaitons-le, nous feront avoir le dernier mot.

Pour autant, résolument tournés vers des jours meilleurs, cette période d'incertitudes n'a pas entamé la détermination de l'équipe municipale qui, en collaboration avec les employés et les enseignantes, a mis tout en œuvre pour que la rentrée scolaire 2020 soit réussie.

Cette détermination nous a amenés aussi à démarrer les projets annoncés dans notre programme. Vous lirez dans les pages de ce bulletin, le détail des travaux qui s'engagent à l'ancienne école dont la vocation est de devenir une cantine garderie, mais aussi un espace pour tous.

Mais encore, face au développement et au rajeunissement de notre population, les prévisions des effectifs scolaires nous ont conduits à demander l'ouverture d'une classe supplémentaire dès la rentrée 2021.

Le dossier concernant la sécurisation du carrefour rues Cami Bielh, Aussère, Théas a été validé par les services du Département et les travaux commenceront ce début d'année. Le carrefour rues des sapins, Corps Franc Pommiès suivra, la vitesse sera aussi réduite.

Nous suivons attentivement l'évolution d'un urbanisme raisonné qui continue son développement en attendant la mise en place du nouveau document PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) qui devrait vraisemblablement être opposable en fin d'année 2021.

Une opportunité nous amène à considérer un projet d'enfouissement de lignes, le dossier est à l'étude, il contribuera à l'embellissement et à la sécurité de nos rues.

L'application PanneauPocket permet à la mairie de vous communiquer des informations de façon rapide et efficace. Vous êtes nombreuses et nombreux à l'avoir installée.

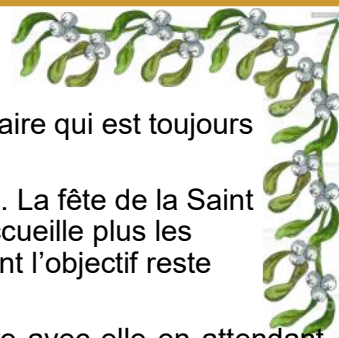
Modernité, c'est aussi le déploiement de la fibre sur notre commune avec un calendrier prévisionnel que nous ont présenté les services du Département.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, qu'elle vous apporte le meilleur.

Prenez bien soin de vous et à bientôt.

Bien sincèrement

Le Maire
René MILLET



SOMMAIRE

Pages 2 à 5 : Informations municipales

Pages 6 à 9 : Informations barzunaises

Page 9 : Intercommunalité

Pages 10, 11 : Echos des associations

Page 12 : Calendrier collecte déchets

Délibérations Conseil Municipal 2^{ème} semestre 2020

Recrutement pour remplacement :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative au statut de la Fonction Publique Territoriale, il est possible de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel momentanément indisponible et notamment lors des arrêts maladie ou autres.

Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les contrats de travail en fonction des besoins de remplacement sur le modèle annexé en précisant l'emploi et le niveau de rémunération en cohérence avec les fonctions à assurer.

Rentrée scolaire :

L'école accueille 49 enfants cette année, 26 élèves dans la classe des plus grands (du CP au CM2) et 23 dans la classe des plus petits (de PS à GS).

Les effectifs allant crescendo dans les années suivantes (55 pour la rentrée 2021, 59 pour 2022, 60 pour 2023), la mairie a fait une demande d'ouverture de classe en adressant un courrier au DASEN.

Une commission va être créée afin de réfléchir à l'école de demain en collaboration avec Marie-Pierre CABANNE. M le Maire, Vanessa CABRESIN et Alain GARCES se proposent d'y participer.

Avant-Projet Cantine – Ecole :

À la suite de la demande d'ouverture de classe, il convient de prévoir de nouveaux locaux pour la classe ainsi que pour la cantine qui est déjà trop petite.

La nouvelle classe pourrait se faire dans la cantine actuelle

La cantine pourrait se faire dans les locaux de l'ancienne école.

Madame TARDIEU, architecte chargée du projet, l'a jugé très pertinent car ne touchant pas au foncier, il permet ainsi de créer un pôle scolaire au cœur du village.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la demande de travaux complémentaires, l'architecte a transmis l'avant-projet que Monsieur le Maire et Pierre POUBLAN, premier adjoint, présentent :

La nouvelle classe pourrait se faire dans la cantine actuelle. Coût des travaux 46.100 € HT

La cantine pourrait se faire dans les locaux de l'ancienne école plus le préau. Le service dans la grange et la salle de restauration dans l'ancienne école. Coût Des travaux 319.100 € HT

Le montant global des travaux avec les frais annexes, architecte, bureaux de contrôle, géomètre, assurance, imprévus est estimé à 437.280 € HT

Des subventions peuvent être demandées : la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR), son taux varie entre 20 et 40%. De même il peut être demandé la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Et le Conseil Départemental subventionne les travaux supérieurs à 30.000 € HT à hauteur de 35% pour Barzun.

Le plafond des taux de subventions s'élève à 80%

Après étude de l'avant-projet, les sanitaires dans la salle de restauration réduisent trop la pièce. Une demande va être faite à l'architecte afin de leur trouver un autre endroit. Des discussions s'engagent sur cet emplacement.

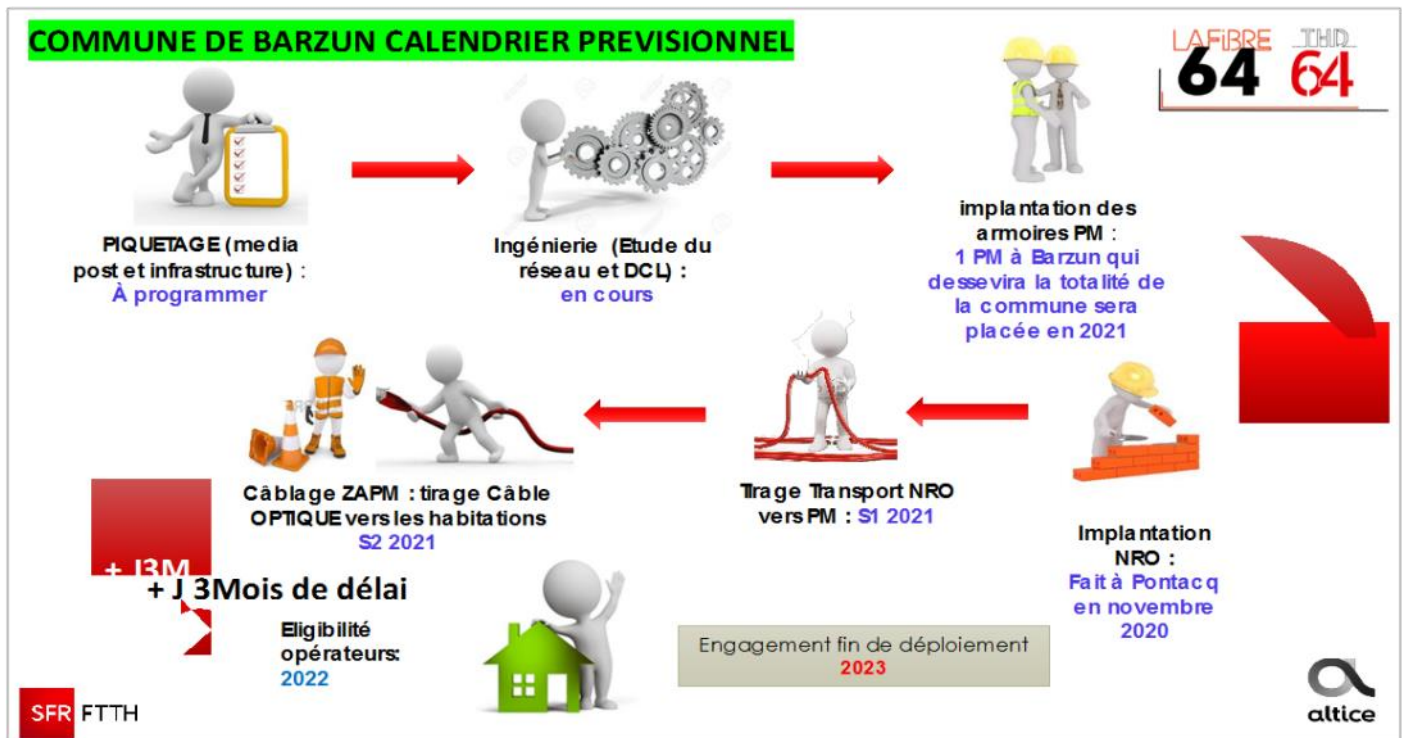
Local technique :

Monsieur le Maire informe le conseil que, vu le projet de réaménagement du site, il convient de faire un état des lieux du local technique, mais aussi de l'ancienne école afin de faire du vide et de vérifier l'utilité de certains outils. Pierre POUBLAN pilotera ce groupe de travail. Il sera composé de Véronique GOUA DE BAIX, Delphine PUJO, Michèle REIGNIER-PRIMET, Bernard CAZABAN, Yves CACHIN, Michel SENS, ainsi que nos 2 employés communaux qui seront associés à ces travaux.

Réunion fibre optique

La fibre est en cours de déploiement. Elle devrait être opérationnelle en 2022.

Voici le schéma que les services du Département ont présenté avec les diverses échéances :



Frelon asiatique :

Suite à la prolifération des frelons asiatiques, une convention avec une association visant à acheter des pièges est à l'étude. Pour une meilleure efficacité, les pièges doivent être installés dès février.



Chats errants qui prolifèrent :

Une convention avec la SPA devrait être prise dans le cadre de l'obligation pour les communes de détenir une fourrière. Une étude avec différents refuges va être menée.

Indemnité gardiennage église :

L'indemnité annuelle versée à M. l'abbé est de 120,97€, somme fixée par une circulaire du Ministère de l'intérieur.

Demande du SDEPA (Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques) :

Le SDEPA a fait une demande afin de renforcer la tension électrique entre la Rue du Couchant, le Rue du Pré du Roy et la Rue du Corps Franc Pommiers.

Les travaux sont prévus en 2021.

Indemnité élus pour frais de déplacement :

Monsieur le Maire informe le Conseil que les membres du Conseil Municipal, hors maire et adjoints, peuvent prétendre, sur présentation de pièces justificatives, à la prise en charge des frais de transport à l'occasion de leurs déplacements hors du territoire de la commune pour prendre part aux réunions des organismes dont ils font partie à qualité.

La prise en charge de ces frais est assurée dans les conditions définies par le décret fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat.

Conciliateur de justice :

M. DUPONT Jean-Pierre, conciliateur de justice, tient une permanence à la mairie de Pontacq le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous.

Tel : 05 50 05 59 53 ou courriel jean-pierre.dupont@conciliateurdejustice.fr

Vous pouvez aussi contacter M. GRABOWSKI Christian qui tient une permanence sur rendez-vous à Soumoulou (06 98 39 19 44) ou à Ger (05 62 31 50 60), ou par courriel christian.grabowski@conciliateurdejustice.fr

Cadeaux fin d'année :

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune de Pontacq a souhaité mettre en place une action de soutien envers les commerçants et « artisans de façade » par le financement de bons d'achats. Elle propose aux communes de Barzun et Lamarque-Pontacq de s'y associer. L'idée est d'encourager le « consommer local ».

Les bons d'achats d'une valeur unitaire de 5 € seront valables six mois à compter du 1er décembre 2020.

Ils seront utilisables hors tabac et jeux d'argent, dans l'ensemble des commerces des 3 communes partenaires figurant sur ces bons.

Une convention sera signée avec chaque commerçant intéressé par ce projet.

Les bons d'achats seront remboursés par la commune concernée, sur présentation du bordereau de remboursement dûment rempli, accompagné des bons d'achats tamponnés et d'une facture.

Ces bons pourraient être remis :

- aux employés communaux dans le cadre de leur cadeau annuel d'une valeur de 60 €.
- aux conseillers municipaux qui ne perçoivent pas d'indemnités et qui se sont rendus disponibles durant la crise. La valeur des bons pourrait être égale à 30 €.

Transfert dans le domaine public de la voirie « Lotissement les Sansonnets » :

Le Maire expose au Conseil Municipal que le lotissement « Les Sansonnets » est achevé et que l'Association Syndicale Libre du Lotissement demande son incorporation et son classement dans la voirie communale ainsi que l'intégration dans le domaine public communal des terrains aménagés en espaces verts.

Il expose que l'accord des colotis a été obtenu. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette opération.

Le Conseil Municipal, écoute l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, prend en considération le projet d'incorporation et de classement dans la voirie communale de la voie du lotissement Les Sansonnets, charge le Maire de procéder aux démarches nécessaires à cette opération, notamment de soumettre le projet à l'enquête publique et précise que les riverains de cette voie devront continuer à entretenir les espaces verts de façon bénévole.

PanneauPocket :

La mairie s'est dotée de l'application PanneauPocket pour un coût de 180€ par an. Elle permet de diffuser très rapidement des informations urgentes et importantes.

Chaque famille a reçu une documentation permettant de mettre en place cette application directement sur son Smartphone ou sur l'ordinateur. Elle ne nécessite pas d'inscription et n'utilise aucune données personnelles. A ce jour, 175 personnes ont ajouté Barzun en favori !

Faisons preuve de civisme : de plus en plus de plaintes ou d'alertes affluent

D'après les directives sanitaires départementales, appliquées sur la commune de Barzun :

- les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse, bétonnières, disquieuses..., tout matériel bruyant) par les particuliers sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

- le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et des végétaux est interdit. Les ordures ménagères doivent être déposées dans le container adéquat et les déchets verts peuvent être compostés ou déposés en déchetterie.

Par ailleurs, il incombe à chacun d'entretenir les bordures entre sa propriété et la rue.

Merci de respecter ces consignes pour le bien-être de tous.

Inscription listes électorales :

Il est possible de s'inscrire en mairie toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élections, il faut accomplir cette tâche avant une date limite : au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le premier tour du scrutin.

En 2021, les élections départementales et régionales vont avoir lieu le même jour, à la salle polyvalente. Prévu en mars, elles risquent d'être repoussées en juin.

Tri sélectif - taxe ménagère :

La taxe d'ordures ménagères n'a pas augmenté, conséquence d'un bon tri de la part des habitants. Il est toutefois réappelé que les masques chirurgicaux doivent être jetés dans un sac fermé dans la poubelle des ordures ménagères (pas acceptés dans le bac jaune).



Registre des personnes vulnérables :

Le registre des personnes vulnérables répertorie les personnes âgées, isolées, handicapées, ... qui seront contactées lors d'une canicule, tempête, pandémie pour prendre de leurs nouvelles. Pour cela, il suffit de s'inscrire à tout moment, en mairie.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le Plan Communal de Sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques en cas d'événements majeurs naturels.

Toute personne de la commune peut y participer en s'inscrivant à la mairie en tant que bénévole ou bien en acceptant de mettre à disposition du matériel.

Prévention et information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent, en lien avec les appareils de chauffage.

En raison du confinement et du temps passé à la maison, il convient d'être encore plus vigilant en ce moment.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant très difficile à détecter : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant grâce à la combustion de gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez le secours :

18 (Pompiers), 15 (Samu), 114 (Personnes sourdes et malentendantes), 112 (Numéro d'urgence depuis un portable)

Alfred PRAT BERNACHOT, ancien maire de Barzun, nous a quittés

Après une carrière militaire qui l'a conduit dans différents pays d'Afrique, Alfred a terminé sa carrière au poste de formateur des officiers en région parisienne.

Sa retraite acquise, il est revenu dans son Béarn natal et plus particulièrement à Barzun, village qui l'a vu grandir.

Il s'est dès lors investi dans la vie de la commune en devenant tour à tour Président du Comité des Fêtes, Président du club de handball, élu municipal en 1988. Il devient Maire de Barzun en 1995.

Tout au long de ces engagements, il n'a cessé de vouloir réunir, fédérer les gens autour de projets structurants dans lesquels la convivialité tenait une bonne place.

Une foule importante s'est massée dans notre église le 26 octobre dernier pour l'accompagner dans son dernier voyage.

Cérémonie du 11 novembre :

C'est dans le respect des consignes sanitaires qui limitait à 6 le nombre de personnes, que René Millet (maire), Bernard

Carrazé (adjoint), Jean-Paul Mieussens (porte-drapeau), Jean-Claude Oustric (ancien combattant), Lya Simon (maire des jeunes) et Catherine Garcès (directrice de l'école) ont rendu hommage à tous les Barzunais morts pour la France.



CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

Ci-contre et de gauche à droite, les nouveaux membres du CMJ :

Clément Duranton 1^{er} Adjoint, Louise Pujo, Lya Simon Maire, Pauline Hazera et Sarah Cachin 2^{ème} Adjoint.

Une première réunion du CMJ a eu lieu avant les vacances de Noël où un point a été fait sur les actions réalisées et sur les projets à mettre en place :

➤ En décembre, un appel à la Banque Alimentaire a été lancé : **le poids de la collecte est de 110 Kg**. Un grand merci à tous ceux qui ont participé !

➤ Dès maintenant, une collecte des toners d'imprimante est mise en place afin d'être recyclés. [Vous pouvez apporter vos toners à l'école ou à la mairie.](#)

➤ Durant toute l'année, un projet de correspondance avec des écoles à l'étranger va être mis en place. Les pays proposés sont le Gabon et le Canada.

➤ Le CMJ souhaite créer courant mars, un potager dans une petite partie de l'ancienne parcelle de Bernard, près de l'école. Pour cela, le CMJ va faire appel à des volontaires barzunais qui ont la main verte pour venir échanger avec les élèves et les conseiller pour préparer la terre, faire des plantations.

➤ Après avoir constaté la présence de nombreux déchets au lavoir, le CMJ propose qu'une poubelle de tri jaune et une poubelle en plus des bacs à verres soient ajoutées. Le CMJ suggère que les enfants de l'école créent un panneau d'affichage pour inciter les gens à respecter cet endroit.

➤ du 17/23 mai, c'est la **semaine Ecolo** : il s'agit de venir à l'école à pied ou en vélo, de prévoir une journée « nettoyons la nature » durant le week-end avec un pique nique "zéro déchet".

➤ Peindre une fresque sur le thème "nature" sur les murs de l'école.

➤ Organiser un temps d'échanges intergénérationnels sur le thème "la politesse et le respect" .



CCAS :

Le repas des aînés n'ayant pu avoir lieu cette année, le CCAS a décidé de distribuer une surprise gourmande à toutes les personnes de plus de 60 ans. La distribution commencera début janvier dans le respect des consignes sanitaires.

Illuminations de Noël :

Cette année, la commission « Fleurissement, embellissement, signalétique, environnement » a choisi des guirlandes pour décorer la façade de la mairie et les arbres de la place. Ces décorations viennent illuminer le centre de notre village pour ces fêtes de fin d'année.

Ceci constitue une première étape que nous allons poursuivre dès l'année prochaine !

NOUS VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FÊTES



Dernière minute : suite à la dégradation d'une guirlande, les arbres ne sont plus illuminés...



Travaux :

- **Réhabilitation de l'ancienne école** (impasse canal du moulin) en cantine.

Initialement évoquée pour être une « Maison pour tous », la vocation principale de cette salle sera d'être une cantine + un espace garderie, les infrastructures actuelles devenant trop petites au vu du nombre d'enfants présents à la prochaine rentrée scolaire.

Le projet sera porté par le cabinet d'architecte de Mme Tardieu (Bizanos).

Aujourd'hui, nous sommes au stade de l'élaboration des plans.

Les différents relevés ou expertises ont été réalisés sur le bâtiment et nous avons validé le choix de l'entreprise qui assurera le contrôle qualité et la coordination sécurité et protection de la santé (Veritas).

- **A l'école** : tous les travaux prévus sont terminés : aménagement du coin sieste, pose des rideaux roulants, changement des fenêtres et de la porte de la classe maternelle.



- **A l'église** : 3 entreprises ont été contactées et 3 devis sont à l'étude concernant le changement des 2 portes extérieures. Le choix et la réalisation des travaux se feront en début d'année 2021.

- **Au cimetière** : la création d'un caveau communal et d'un ossuaire sont en projet. 3 entreprises ont fait des devis, la décision sera prise en début d'année.

- **Au trinquet** : les travaux prévus sont terminés : bardage + puits de lumière ainsi que l'aménagement d'une entrée pour les personnes à mobilité réduite.



- **Travaux de sécurisation du village** (aménagement du carrefour des rues d'Ossau, Cami Bieilh, Monseigneur Théas et Aussere + création de ralentisseurs à l'entrée du village côté Livron) : les différentes études ont été réalisées, les plans sont validés et le Département a confirmé que les travaux seraient réalisés en début d'année 2021.

MOTS D'ECOLE :

La laïcité à l'école de Barzun

Le mardi 8 décembre, la veille de la journée de la Laïcité, nous avons mis en place la fresque de la laïcité. « VIVRE ENSEMBLE » est le message. Les lettres qui constituent le message sont remplies du mot « PAIX », écrit dans toutes les langues. Ensuite nous avons peint nos mains et nos doigts pour en faire des empreintes sur la fresque.

Sarah Cachin et Lya Simon



CMJ : les nouvelles élections

Le 5 novembre 2020, nous avons fait les élections du CMJ. Nous nous sommes rendus à la mairie pour voter. Nous avons procédé au dépouillement puis les conseillers municipaux ont



choisi leur maire qui est Lya Simon, et les adjoints : le premier adjoint est Clément Duranton et la deuxième adjointe est Sarah Cachin.

Notre maire, lors de la cérémonie du 11 novembre



Nous avons interviewé la nouvelle maire, voici les questions et les réponses.

SC : Pourquoi t'es-tu présentée ?

LS : Je me suis présentée car je voulais que des choses nouvelles se mettent en place dans le village.

SC : Donne-nous quelques projets.

LS : Installer un container pour l'encre des imprimantes, récupérer les barrettes nasales et les élastiques des masques pour une association et faire « Nettoyons la nature ».

SC : Tu t'intéresses beaucoup à l'environnement ?

LS : Oui, car il y a des espèces animales qui disparaissent et il ne faut pas que cela continue.

SC : Merci beaucoup pour ces réponses nous espérons que tes projets verront le jour.

Sarah Cachin et Lya Simon

Un moment de partage pour dire « bon anniversaire »...

Cette année, à l'école de Barzun, on fête les anniversaires. Chaque mois, la classe des petits prépare des gâteaux. Et le lendemain, on se réunit tous pour souffler les bougies. Chaque enfant a droit à sa part et une deuxième s'il en reste ...car c'est vraiment très bon !

Clément et Pauline

Des auteurs dans nos classes

Le vendredi 16 octobre 2020, l'école de Barzun a accueilli deux auteurs de littérature jeunesse : Pascal Teulade chez les petits et l'illustratrice Chiara Arsego chez les grands.



Chez les petits

Chez les grands



Chiara Arsego est venue à l'école car elle était invitée par « Frissons à Bordères ».

Les élèves ont lu, en classe, des albums qu'elle a illustrés. Elle a présenté son travail aux élèves, ses dessins pour ses prochains livres et leur titre. Les élèves avaient préparé des sculptures qui ressemblaient le plus possible au chat du livre « Pile-Poils », réalisées avec des objets de récupération. Ils lui ont aussi demandé d'illustrer l'histoire qu'ils avaient écrite en classe. Elle a appris aux élèves à organiser leur illustration.



Les élèves ont beaucoup aimé regarder ses dessins et en faire eux-mêmes. Ils lui ont promis de lui envoyer l'illustration de leur histoire.

Margot, Pauline et Clément

Un grand merci à l'APEA qui a financé ces rencontres. L'accueil d'auteurs dans les classes permet de donner davantage vie à la littérature, de susciter le désir de lire.

Les enseignantes

Bibliothèque :



Les neufs bénévoles de la bibliothèque vous accueillent aux horaires habituels, les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h, dans le respect des mesures sanitaires suivantes :

- 1 seule personne ou plusieurs du même foyer dans la bibliothèque avec le bénévole,
- port du masque à partir de 11 ans et lavage des mains à l'entrée (gel ou savon à disposition).

Les livres sont mis en septaine et nettoyés avant la remise en rayon.

Nous vous proposons beaucoup de nouveautés, avec le passage du bibliobus juste avant le deuxième confinement, et aussi suite à l'achat des nouveaux livres avec le bon de commande de la Communauté des Communes Nord-Est Béarn (CCNEB).

A très vite en 2021, pour une nouvelle année d'échanges et de partages littéraires.



INTERCOMMUNALITE

Communauté des Communes du Nord Est Béarn (CCNEB)

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Démarré en 2015, ce nouveau document, qui remplacera les cartes communales devenues obsolètes, devrait être opposable fin 2021.

Les derniers calages sont en cours : dessiné sur le territoire de l'ex CCOG, il a pour objectif de fédérer 14 communes autour d'un projet unique, ce qui n'est jamais simple.

Voici les prochaines étapes :

Printemps 2021 : arrêt par l'intercommunalité du PLUI.

Été 2021 : enquête publique sur l'ensemble des communes concernées, les dates seront communiquées dans les délais légaux.

Fin 2021 : approbation par l'Intercommunalité du PLUI qui devient alors opposable.

Consommer local :

Le Nord Est Béarn s'est positionné pour être territoire pilote sur la place de marché locale lancée par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques.



Un site internet sur lequel **retrouver, réserver et acheter les produits et prestations de nos entrepreneurs locaux** ou encore prendre rendez-vous en ligne.

Commerçant, Artisan, Producteur, Entrepreneur, vous pouvez d'ores et déjà contacter le service de développement économique pour rejoindre la plateforme ; son utilisation est 100% prise en charge par vos collectivités !

Site : entreprendre@cc-nordestbearn.fr

N'hésitez pas à contacter le service de développement économique si besoin d'informations complémentaires.



Le club de Hand-Ball face à la pandémie :

En raison de la crise sanitaire, le club a dû faire face à une situation très difficile et compliquée, tant sur le plan moral que financier. Le bureau, les dirigeants et tous les bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour continuer à assurer une activité sportive dont on connaît tant l'importance sur la santé et le bien-être.

Grâce à sa ténacité et ses efforts, le club peut aujourd'hui se réjouir de compter 147 licenciés, soit 10 équipes ; une section hand-loisirs, une école de hand et une section babyhand. Merci à eux.

Qu'en est-il pour nos équipes ?

Malgré les mesures sanitaires draconiennes mises en place en début de saison, l'EBHB a dû interrompre toutes ses activités fin octobre. Avec le déconfinement du 15/12/2020, la FFHB a donné ses nouvelles consignes :

- pour l'école de hand et le babyhand : reprise de l'activité mais pas d'accompagnants
- pour les jeunes de moins de 18 ans : reprise des entraînements en suivant un protocole strict interdisant tout contact. Pas d'accompagnants
- pour les équipes seniors : reprise des entraînements prévue le 20/01/2021

Quelles perspectives pour les championnats ?

En tout état de cause, la reprise des compétitions ne pourra être effective qu'après 3 semaines d'entraînements complets, c'est-à-dire avec contact.

Aucune date n'est fixée à ce jour, tout dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

Restons positifs mais vigilants dans l'attente de jours meilleurs.

Pour suivre l'actualité de l'EBHB, rendez-vous sur la page Facebook du club



L'équipe -15 ans filles

CARAMBO :

L'année 2020 se termine avec malheureusement l'impossibilité pour les adhérents de pratiquer la pala.

Seule consolation, des travaux ont été réalisés par la Mairie avec la participation du Carambo : changement du bardage en partie haute du trinquet pour une étanchéité aux oiseaux et changement des puits de lumière sur le toit.

Le Carambo remercie Monsieur le Maire pour son investissement dans ces travaux d'entretien du trinquet.

Nous espérons pour l'année 2021 la fin des problèmes liés aux protocoles sanitaires afin de pouvoir pratiquer à nouveau notre sport favori.

A bientôt sur la cancha.

JP Hourcastagné.



L'Association des Parents d'Elèves :



Le Père Noël de passage à l'école !

En ce dernier vendredi d'école, dans la matinée, les enfants ont eu la surprise de voir ... le Père Noël arriver dans leur classe !

Un moment de silence, suivi d'une montagne de questions : « Tu habites au Pôle Nord ? », « Oh Père Noël, j'ai oublié quelque chose sur ma liste ! », « Où sont tes rennes ? », « Regarde, on a tous le même chapeau que toi ! ».

Le Père Noël a ensuite passé un long moment avec tous les enfants. Dans sa hotte, des cadeaux collectifs pour les classes, un livre pour chaque enfant à ramener précieusement à la maison, un sucre d'orge et des clémentines.

Les membres de l'APEA en profitent pour remercier tous ceux qui ont participé aux actions (chocolats et sapin de Noël, canard...) qui permettent de financer les activités extra-scolaires de nos petits Barzunais et souhaiter à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le Comité des Fêtes :



Le comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2021 !

La fête du village n'aura pas lieu cette année, en raison des mesures sanitaires.

Nous en sommes désolés.

Cette crise, qui a bloqué tous nos projets d'animation pour 2020 nous laissera, espérons-le, plus de liberté pour 2021.



CALENDRIER 1^{er} SEMESTRE 2021

ATTENTION : changement cette année avec les semaines paires et impaires : ce qui était ramassé en semaine paire en 2020 le sera en semaine impaire en 2021.

Donc, semaine impaire : ordures ménagères // semaine paire : tri sélectif

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
V 1 Jour de l'an S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30
Jour férié Mairie ouverte Mairie fermée Manifestation Ordures ménagères Tri sélectif					